

Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat


GRANDLYON
HABITAT

Juillet 2024

n°250

L'ACTU



Partagez votre déco préférée !

Vous êtes fier de la décoration d'une pièce de votre logement ? Vous avez des astuces pour l'entretenir et la mettre en valeur ?

Partagez vos idées avec vos voisins !

Envoyez-nous une photo de votre pièce préférée (en format Jpeg et de bonne qualité) et un court texte décrivant :

- Pourquoi cette pièce est votre préférée ?
- Quel style de décoration avez-vous choisi ?
- Quel serait votre conseil pour bien entretenir votre logement ?

Votre participation pourra être publiée dans la rubrique « Paroles de locataires » d'une prochaine lettre Entre Nous.

Où nous écrire :

- Par mail : com@grandlyonhabitat.fr
- Par courrier : GRANDLYON HABITAT - Direction de la communication - « Paroles de locataires » - 2, place de Francfort - CS 13754 - 69444 Lyon cedex 03

N'oubliez pas de mentionner vos nom, prénom et adresse.

Nous avons hâte de découvrir vos intérieurs et vos astuces déco !

Collecte gratuite de votre gros électroménager : un service proposé par la Métropole

Depuis le mois de juin, la Métropole de Lyon propose aux habitants un service gratuit de collecte à domicile de leurs gros électroménagers.

Réfrigérateurs, lave-linge, sèche-linge, cuisinières, fours, plaques de cuisson, lave-vaisselle, hottes aspirantes, micro-ondes, caves à vin... tous ces appareils peuvent désormais être collectés gratuitement chez vous, peu importe leur état de fonctionnement ou d'usage.

Comment en bénéficier ?

- Rendez-vous sur : www.grandlyon.com/groselectromenagers
- Remplissez le formulaire d'inscription.
- Programmez votre collecte du lundi au samedi, de 7h à 20h.
- Validez votre inscription.

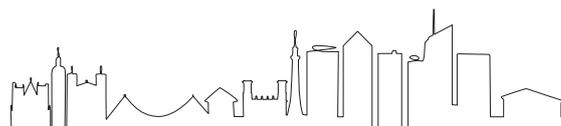
Que deviennent les appareils collectés ?

Les appareils en bon état seront revendus par des structures de l'économie sociale et solidaire. Ceux qui ne peuvent pas être réemployés seront dépollués puis recyclés.

En donnant une seconde vie à vos appareils électroménagers, vous contribuez à la protection de l'environnement.

N'attendez plus pour vous inscrire et profiter de ce service gratuit et pratique !

La suite de L'Actu en page 2



Plus rapide, plus efficace : une seule adresse pour envoyer votre courrier à GrandLyon Habitat

GrandLyon Habitat simplifie vos démarches. **Désormais, une seule adresse pour envoyer votre courrier :**

GrandLyon Habitat - Siège social
2, place de Francfort - CS 13754
69444 Lyon Cedex 03

N'oubliez pas de bien préciser vos coordonnées dans votre courrier (nom, prénom, adresse et numéro de compte locataire) afin que nous puissions vous identifier et traiter votre demande dans les meilleurs délais.

Pourquoi une seule adresse ?

En regroupant l'ensemble de notre courrier à une seule adresse, nous améliorons :

- **La traçabilité de vos courriers :** nous pouvons mieux suivre leur distribution et vous apporter une réponse plus rapide.
- **La prise en compte de vos courriers :** votre courrier sera directement orienté vers le service ou l'agence concerné(e) par votre demande.

Pour une meilleure gestion de vos demandes et nous permettre de vous offrir un service encore plus efficace, nous vous invitons à utiliser exclusivement cette adresse pour envoyer votre courrier à GrandLyon Habitat.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à contacter La ligne directe des locataires au 04.72.74.67.42

Les nouveaux espaces extérieurs de la résidence Champlong à Saint-Genis-Laval

GrandLyon Habitat a réalisé des travaux d'aménagements extérieurs sur la résidence Champlong à Saint-Genis-Laval pour améliorer le cadre de vie de ses locataires.

Les habitants profitent désormais :

- D'un **nouveau city stade** où petits et grands peuvent jouer à des sports collectifs comme le foot ou le basket,
- D'une **nouvelle piste cyclable**, qui traverse la résidence en reliant l'Hôpital Lyon-Sud et les Collonges / Saint-Genis-Laval centre,
- D'**aménagement réalisés sur le parking** pour faciliter le stationnement et la circulation des véhicules (système de barrières automatiques, lecture automatique des plaques d'immatriculation, sens unique, etc.).

GrandLyon Habitat avait déjà sur cette résidence **amélioré le jardin partagé**, mis en place une **gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement et planté des arbres et arbustes.**

C'est entièrement sur ses fonds propres que GrandLyon Habitat a financé ces aménagements, pour un total de 700 000 € investis.

Et le pari est réussi : ces installations contribuent grandement à l'amélioration du cadre de vie des habitants qui les ont chaleureusement accueillies !



Le nouveau city stade de la résidence Champlong

Vos avis d'échéance en ligne

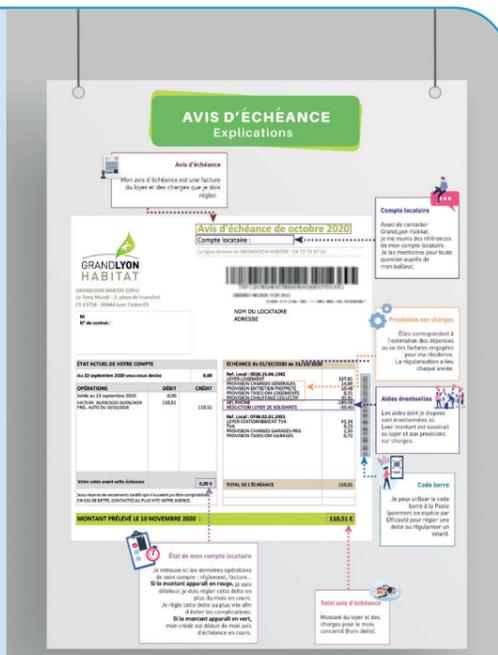
Vous ne retrouvez pas votre dernier avis d'échéance ?

La méthode la plus simple pour obtenir un nouvel exemplaire est de vous rendre sur le site internet de GrandLyon Habitat : www.grandlyonhabitat.fr

En créant votre espace personnalisé, vous pourrez accéder à tout moment à vos derniers avis d'échéance et les télécharger, 24h/24 et 7j/7, sur votre ordinateur. Ils sont aussi disponibles en version imprimable.

Vous aurez également accès à de nombreux autres services :

- **L'état de votre compte et les dernières opérations réalisées**
- **Le paiement de votre loyer en ligne, en toute sécurité, par carte bancaire**
- **La consultation de votre lettre mensuelle d'informations « Entre Nous »**
- **Le dépôt et le suivi de vos 5 dernières réclamations individuelles, les coordonnées des entreprises intervenant et l'état d'avancement de votre demande.**

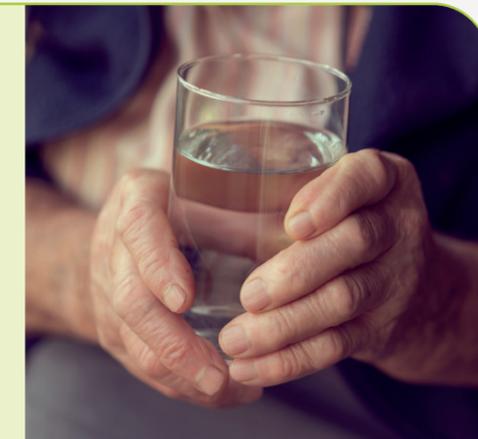


Adopter les bons gestes pour se protéger des fortes chaleurs

En cas de canicule, il est important de prendre des précautions pour se protéger des fortes chaleurs.

Voici quelques gestes simples à adopter pour vous rafraîchir et préserver votre santé :

- **J'évite de sortir aux heures les plus chaudes.**
Je privilégie les déplacements le matin ou en soirée. Si je dois sortir en journée, je porte des vêtements légers et amples, de couleur claire.
- **Je ferme les fenêtres et volets le jour et j'aère la nuit.**
- **Je peux humidifier l'air** en mouillant des serviettes ou en étendant du linge humide.
- **Je bois de l'eau régulièrement, même si je n'ai pas soif** pour éviter la déshydratation.
Je privilégie aussi les fruits et les légumes riches en eau.
- **Je surveille mes proches : je prends de leurs nouvelles,** en particulier les personnes âgées.
- **En cas de malaise, j'appelle le 15.**





► INFO TRAVAUX

Ce mois-ci, GrandLyon Habitat vous présente les travaux qui vont bientôt démarrer sur deux résidences dans les 8^e et 9^e arrondissements.

► **Deux locaux associatifs aménagés dans la résidence Maurice Langlet à Lyon 8^e**

GrandLyon Habitat restructure deux logements au rez-de-chaussée de la tour 106 de la résidence Maurice Langlet à Lyon 8^e.

Cet aménagement a pour but d'accueillir deux associations : L'Espace 106, annexe du centre social Gisèle Halimi et **Santy'Plus**, une entreprise à but d'emploi avec une conciergerie de quartier.

Les travaux qui démarrent en juillet devraient se terminer en décembre 2024.



Rez-de-chaussée de la tour 106 à Lyon 8^e

► **La résidence Alizé à Lyon 9^e : remplacement des colonnes des eaux usées.**

Ces travaux engagés par GrandLyon Habitat commenceront dès septembre 2024 sur cette résidence de 183 logements. **Les colonnes d'assainissement vont être remplacées, la sécurité incendie va être renforcée** et le contrôle d'accès des ascenseurs supprimé, afin de garantir une meilleure accessibilité aux locataires.



► PAROLES DE LOCATAIRES

Espaces verts : un nouvel entretien pour plus de nature !

“ **« Les jardins de ma résidence semblent moins entretenus qu'avant, est-ce normal ? » - Hicham, locataire à Lyon 8^e** ”

GrandLyon Habitat s'engage depuis plusieurs années à améliorer votre cadre de vie et à préserver l'environnement. C'est pourquoi, nous mettons en place sur les espaces verts de certaines de nos résidences une **nouvelle méthode d'entretien appelée « gestion différenciée »**.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

C'est une méthode d'entretien qui s'ajuste aux besoins des espaces verts en **adaptant l'intervention de l'Homme** et en privilégiant **des techniques plus respectueuses de l'environnement**.

Concrètement, cela signifie :

- **Moins de tonte** : On laisse pousser l'herbe un peu plus haut pour permettre aux insectes et aux petits animaux de trouver refuge et de se nourrir.
- **Pas de produits chimiques** : Adieu herbicides et pesticides ! On utilise des méthodes naturelles.
- **Plus de diversité** : On encourage la pousse de différentes plantes et fleurs.

Quels sont les avantages ?

- **Une préservation de la biodiversité**, en favorisant la présence d'insectes pollinisateurs essentiels à l'environnement.
- **Une réduction des coûts d'entretien**, grâce aux méthodes naturelles et à une gestion plus adaptée de chaque espace vert.

Soyez rassurés, la sécurité des habitants reste notre priorité. **Les passages du prestataire d'entretien restent les mêmes** pour veiller à ce que les espaces verts soient toujours propres et accessibles.